

EXTRAIT N°36/2022

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :			
En exercice : 29	Présents : 25	Votants : 29	Procurations : 04
Certifié exécutoire			
Reçu en Préfecture le :			
Affiché le :			

L'An deux mille vingt-deux, le sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie – salle du Conseil - conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 31 mars 2022.

PRÉSENTS : Mmes et MM. AGUERRE, ARNAL, AUGOT, BELABBAS, BERNES, BEUILLÉ, BONNAFE, CAIRE, CAMBOULIVES, DEJUNIAT-BERNARDINI, DELHOLME, GUZOU, JOUSSEAUME, LABORIE, LAJAT, LAURENS, LEFEVRE, LLOUBERES, MAIRAVILLE, MONTEGUT, PERCHERON, PICARD, PREVOST, VIGNEAU, VIGNERES.

PROCURATIONS

M. SAFON	à	M. LAURENS
Mme BAKER	à	M. LAJAT
Mme MONTAGUD	à	Mme AGUERRE
M. BERNARDINI	à	Mme DEJUNIAT-BERNARDINI

SECRETAIRE : Mme PREVOST a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : – FINANCES – Compte Administratif 2021

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121.31, L 2122.21 et L 2343.1 et 2 ;
- Vu la délibération N°40/2021 du Conseil Municipal en date du 10 avril 2021 approuvant le Budget Primitif de la Commune ;
- Vu la délibération N° 83/2021 du Conseil Municipal en date du 16 octobre 2021 approuvant la décision modificative N°1 ;
- Vu la délibération N° 107/2021 du Conseil Municipal en date du 14 décembre 2021 approuvant la décision modificative N°2 ;
- Vu l'avis de la commission des finances du 29 mars 2022 ;

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2021 de la Commune qui fait apparaître les résultats d'exercice suivants :

FONCTIONNEMENT	Réalisé	
Recettes	8 790 774.39 €	
Dépenses	8 787 954.01 €	
Résultat de l'exercice 2021	2 820.38 €	
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 409 972.19 €	
RESULTAT DE CLÔTURE	1 412 792.57 €	
INVESTISSEMENT	Réalisé	Restes à réaliser
Recettes	1 627 664.54 €	21 527.50 €
Dépenses	1 621 389.15 €	321 045.00 €
Résultat de l'exercice 2021	6 275.39 €	
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	735 465.38 €	
RESULTAT DE CLOTURE	741 740.77 €	
RESULTAT GLOBAL CUMULE	2 154 533.34 €	

Monsieur le Maire s'étant retiré de la salle, sous la présidence du membre le plus âgé présent de l'Assemblée, Madame CAIRE, et

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 21

Voix Contre : 07 (Mmes ARNAL, BELABBAS, DEJUNIAT-BERNARDINI, MM. AUGOT, BERNARDINI, JOUSSEAUME, PICARD)

Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le 14/04/2022



ID : 031-213100324-20220408-DEL_36_2022-DE

➤ d'adopter le Compte Administratif 2021 de la Commune arrêté aux résultats ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 08 avril 2022

Le Maire,



Michel BEUILLÉ

